

## Ça roule pour la mobilité douce

La communauté de communes du Sud Corse a été sélectionnée pour faire partie des 500 territoires à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat, dispositif lancé à l'automne 2014 par ministère de l'environnement pour financer des actions concrètes. Actions que l'intercommunalité du Sud Corse n'a pas tardé à mettre en œuvre en axant sa démarche sur la mobilité douce.

Le lancement, en 2018, des navettes électriques "A Citadina" à Porto-Vecchio a donné l'impulsion et a marqué cette volonté de développer les solutions de mobilité douce.

Le dispositif est aujourd'hui un succès

avec une fréquentation qui a quasiment doublé en un an. Dans le cadre des projets financés par le ministère de l'environnement, l'interco a inauguré récemment son parc à vélos à assistance électrique. Soit 100 vélos répartis sur 10 stations sur l'ensemble du territoire proposés à la location.

Parmi les autres projets mis en place, il faut également citer l'acquisition de scooters électriques pour les polices municipales de Bonifacio et Porto-Vecchio, l'acquisition d'un véhicule électrique frigorifique pour favoriser les circuits courts dans les cantines ou encore un réseau de bornes de recharges rapides pour les véhicules électriques.



La communauté de communes a inauguré 10 stations de vélos électriques proposés à la location sur le territoire. /PHOTO N.A.